

## Communiqué de presse

Paris, 11 mai 2012

**Colloque académique de l'AMF et de l'ACP :  
« Les conséquences de la crise financière sur l'épargne des ménages  
et la commercialisation des produits financiers »**

Essentielle au bon fonctionnement de l'économie, l'épargne est plus que jamais au cœur des préoccupations de l'ensemble des acteurs des marchés financiers et ce d'autant que les acteurs bancaires et assurantiels sont soumis à la pression d'importantes réformes prudentielles. Dans ce contexte, l'AMF et l'ACP ont décidé de consacrer leur colloque académique aux conséquences de la crise financière sur l'épargne des ménages et la commercialisation des produits financiers.

Dans le cadre de cette conférence, Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France et Président de l'ACP, a souligné « *la détermination partagée des deux autorités de mettre les intérêts de la clientèle au centre du dispositif de régulation des différents produits financiers. Depuis la création de l'ACP, il y a deux ans, l'ACP et l'AMF ont uni leurs efforts pour renforcer durablement la protection des consommateurs.* »

De son côté Jean-Pierre Jouyet, Président de l'Autorité des marchés financiers a également rappelé que : « *La protection de l'épargne est la mission première de l'AMF, de fait la question de la commercialisation des produits financiers est donc un sujet incontournable. Toutefois au-delà des problématiques de régulation, il convient également de s'interroger sur la question de la politique fiscale de l'épargne actuellement en vigueur qui n'est peut-être pas totalement à la hauteur de l'enjeu de financement de notre économie.* »

Le colloque, qui a bénéficié de l'expertise de personnalités issues du monde académique, des autorités de régulation et de l'industrie financière, s'est articulé autour de deux sessions :

- la première consacrée aux conséquences de la crise financière sur l'allocation des portefeuilles des ménages ;
- la seconde focalisée sur les enjeux en matière de commercialisation des produits financiers dans un contexte post-crise et de besoins d'épargne à long terme.

Enfin, la table ronde conclusive a abordé le rôle de la régulation dans l'allocation d'épargne des ménages et la commercialisation des produits financiers.

Pour rappel :

**[Le Conseil scientifique de l'AMF](#)** est composé de 20 personnalités issues du monde académique et financier. Largement ouvert sur l'international, par la présence de chercheurs étrangers de renommée mondiale, le Conseil scientifique a une triple vocation :

- améliorer l'information du régulateur sur les réflexions académiques en cours dans le domaine financier ;
- identifier les évolutions susceptibles d'avoir un impact sur les champs d'activité de l'AMF ;
- initier des travaux de recherche en lien avec les préoccupations du régulateur.

**[Le Comité scientifique de l'ACP](#)** composé de 11 personnalités issues du monde académique et financier a pour objectif de favoriser les synergies entre la recherche et la supervision dans le domaine financier et d'identifier les évolutions susceptibles d'impacter les activités des secteurs de la banque et de l'assurance.

Pour plus d'information sur :

- le programme du colloque 2012 : [http://www.amf-france.org/documents/general/10380\\_1.pdf](http://www.amf-france.org/documents/general/10380_1.pdf)
- les présentations : [http://www.amf-france.org/affiche\\_plan.asp?IdSec=1&IdRub=182&IdPlan=257&IdTab=0](http://www.amf-france.org/affiche_plan.asp?IdSec=1&IdRub=182&IdPlan=257&IdTab=0)
- le discours de Christian Noyer : [http://www.amf-france.org/documents/general/10387\\_1.pdf](http://www.amf-france.org/documents/general/10387_1.pdf)
- le discours de Jean-Pierre Jouyet : [http://www.amf-france.org/documents/general/10388\\_1.pdf](http://www.amf-france.org/documents/general/10388_1.pdf)

Sources :

Direction de la communication de l'AMF – Barbara Frugier – Tél. : +33 (0)1 53 45 60 39 ou +33 (0)1 53 45 60 28

Direction de la communication de l'ACP – Geneviève Marc – Tél. : +33 (0)1 49 95 42 59